FRUEHAUF

DUPLICATA

VEHICULES INCOMPLETS
CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

Le soussigné, LAURENT Jean-François
Responsable Méthodes / Industrialisation / Développement

certifie par la présente que le véhicule:

0.1.	Marque (raison sociale du constructeur):	FRUEHAUF
0.2.	Type:	FRECD4
	Variante:	UNP00
	Version:	AEA6S9821CUUU
0.2.1.	Nom commercial:	/
0.2.2.	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, renseignements relatifs à la réception par type du véhicule de base/du véhicule aux stades antérieurs (énumérer les renseignements correspondant à chaque stade) :	/
0.4.	Catégorie de véhicule:	O4
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur:	FRUEHAUF SAS 24-28 Avenue Jean Mermoz 89000 AUXERRE - FRANCE
0.5.1.	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base/du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s):	/
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires: ...	Rivetées sur longeron droit
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Sur longeron droit
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant): ...	N/A . .
0.10.	Numéro d'identification du véhicule:	VFKFRECD4JAXX0055

est conforme à tous égards au type décrit dans la réception
e2*2007/46*0233*02 délivrée le 2015-11-16

et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions

AUXERRE, France
2018-01-15

LAURENT Jean-François

FRUEHAUF S.A.S.
24 à 28 Avenue Jean Mermoz
89002 AUXERRE
Tél. 03 86 94 42 42 - Fax 03 86 48 32 11
RCS AUXERRE - SIREN 693 650 194

Constitution générale du véhicule

1.	Nombre d'essieux:		2
	et de roues:		4
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:		N/A
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement):		N/A

Dimensions principales

4.	Empattement:	attelage-1:	5335/5935 mm
4.1.	Écartement des essieux:	1-2:	1600 mm
		2-3:	N/A mm
5.1.	Longueur totale admissible:		10896/11120 mm
6.1.	Largeur maximale:		2600 mm
7.1.	Hauteur maximale admissible:		4000 mm
10.	Distance entre le centre du dispositif d'attelage et l'extrémité arrière du véhicule:		10820/11044 mm
12.1.	Porte-à-faux arrière maximal admissible:		3509 mm

Masses

14.	Masse en ordre de marche du véhicule incomplet:		3420 kg
14.1.	Répartition de cette masse entre les essieux:	attelage:	260 kg
		1:	1580 kg
		2:	1580 kg
		3:	kg
14.2.	Masse réelle du véhicule incomplet:		3420 kg
15.	Masse minimale du véhicule complété:		2100 kg
15.1.	Répartition de cette masse entre les essieux:	attelage:	0 kg
		1:	1050 kg
		2:	1050 kg
		3:	kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles		
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible:		19000 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu:	1:	9000 kg
		2:	9000 kg
		3:	N/A kg
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux:		18000 kg
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/ international		
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue:		19000 kg
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu:	attelage:	1000 kg
		1:	9000 kg
		2:	9000 kg
		3:	N/A kg
17.3.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieu:		18000 kg
19.1.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage d'une semi-remorque ou d'une remorque à essieu central:		1000 kg

Vitesse maximale

29.	Vitesse maximale:	90 km/h

Essieux et suspension

31.	Position du ou des essieux rétractables:	N/A
32.	Position du ou des essieux chargeables:	N/A
34.	Essieu(x) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente: (oui/non)	OUI
35.	Combinaison pneumatiques/roues:	385/55R22.5

Dispositif d'attelage

44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:		E2-55R-011125
45.	Types ou classes de dispositifs d'attelage pouvant être montés:		S
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D:	125 kN
		V:	90 kN
		S:	1000 kg
		U:	N/A

Divers

52.	Remarques: CNIT:	N/A
	Genre national:	REM
	Carrosserie nationale:	CHÂSSIS NU
	TE possible R322-2:	NON
	TE exclusif R322-2:	NON
	.	.
	.	.
	.	.